

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte

Ré

្រីខ Ь



Déposé au greffe

du Tribunal de l'entreprise de Liège

Division Huy, le le greffier

2019

Greffe

Nº d'entreprise : 0475.123.420

Dânomination

(en entier): Le Poisson D'or

(en abrégé) :

Forme juridique: A.S.B.L.

Siège: Rue de Suriemez 6 4218 Couthuin

Objet de l'acte : Dissolution et clôture de la liquidation

LE POISSON D'OR A.S.B.L.

Rue de Surlemez, 6 4218 Couthuin N° ent. 0475.123.420

Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire

DU 19 SEPTEMBRE 2015

L'assemblée générale extraordinaire tenue au siège social e date du 19 septembre 2015 a décidé ce qui suit.

A l'unanimité, l'assemblée constate que l'association n'a plus aucune activité et décide de dissoudre l'association avec effet immédiat.

Compte tenu de ce qui précède, l'assemblée constate que l'actif net est nul et qu'il n'y a pas lieu de se prononcer sur une quelconque affectation.

Les archives, la comptabilité et autres pièces seront conservées par Monsieur Freddy Bodau, domicilié Rue de Surlemez 6 à 4218 Couthuin, pendant 5 ans qui suivent l'acte de dissolution.

Fait à Couthuin, le 19 septembre 2015

Mentionner sur la dernière page du Voiet B :

Au recto: Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso: Nom et signature